

PROGRAMME DE FORMATION MAINTIEN ET ACTUALISATION DES CONNAISSANCES Sauveteurs Secouristes du Travail

SARL Cogan Consulting

Organisme de Formation professionnelle

N° Activité 31 59 073 95 59 Préfecture du NordAutorisation d'exercice du CNAPS : FOR-059-2026-01-28-20210585031

TVA-FR-11 503 290 934 CODE APE : 8559B

SIRET 503 290 934 000 28 DUNKERQUE RS

Port 4112, contour du Loopersfort 59279 CRAYWICK – France**Téléphone** : +33 (0)3 28 59 98-28**Fax** : +33 (0)3 28 26 59 89**Email** : cogan@coganconsulting.com**Site Web**: www.coganconsulting.com

OBJECTIFS

Maintenir les acquis et les compétences des personnes titulaires du SST, pour être en mesure d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.

Mettre en application, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques, ses compétences en matière de prévention, au profit de la santé et sécurité au travail.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Titulaires de la formation initiale « Sauveteur Secouriste du Travail ».

MOYENS PÉDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Exposés interactifs.
- Démonstrations.
- Etudes de cas.
- Mise en situations.
- Mannequins RCP.
- Défibrillateur de formation.
- Matériels pour la réalisation de simulations.
- Matériel d'entretien des mannequins et accessoires.

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

À l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, le centre de formation délivre un nouveau certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable au maximum 24 mois à l'apprenant qui a participé activement à l'ensemble de la formation et qui fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du ou des formateurs.

DUREE – 07 heures pour un groupe de 10 personnes

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Erika BOUMENDIL

NOMBRE DE PARTICIPANTS - 4 à 10 personnes**TARIF** : Nous contacter**DELAIS D'ACCES / DATE DE SESSIONS** – Calendriersur le site www.coganconsulting.com

PROGRAMME

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Ouverture de la session

CONTENU THEORIQUE :

- **RETOUR D'EXPERIENCE**
- **RAPPELS & ACTUALISATION :**

-Le rôle du SST

-L'obligation de porter secours

-Les limites de la responsabilité

-Les AT de son secteur

-L'organisation de la prévention en entreprise et les personnes qu'elle implique

CONTENU PRATIQUE :

- **PROTEGER - EXAMINER - SECOURIR - FAIRE ALERTE/ALERTE**

-Secourir 1 - La victime saigne abondamment

-Secourir 2 - La victime s'étouffe

-Secourir 3 - La victime se plaint de malaise

-Secourir 4 - La victime se plaint de brûlures

-Secourir 5 - La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements

-Secourir 6 - La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment

-Secourir 7 - La victime ne répond pas, mais elle respire

-Secourir 8 - La victime ne répond pas et ne respire pas

L'ÉVALUATION FINALE DES SST.

CLOTURE DE LA SESSION